

**PACIFIQUE CANADIEN**

Du 1er Mars au 30 Avril 1904

**TAUX SPECIAUX AUX COLONS**

AL'ANT A LA COLOMBIE ANGLAISE ET AUTRES POINTS DE LA COTE DU PACIFIQUE.

**De MONCTON**

A VANCOUVER, B. C.  
VICTORIA, B. C.  
NEW WESTMINSTER, B. C.  
SEATTLE et TACOMA, Wash.  
PORTLAND, Oregon.

A NELSON, B. C.  
TRAIL, B. C.  
ROSSLAND, B. C.  
GREENWOOD, B. C.  
MIDWAY, B. C.

Bas prix en proportion pour se rendre ailleurs. Vous emportez aussi des billets pour le COLORADO, IDAHO, UTAH, MONTANA et CALIFORNIE.

Pour plus d'informations allez voir J. H. ROGERS ou écrivez à

**C. B. FOSTER,**  
D.P.A., C.P.R., ST-JEAN, N. B.

## L'Homme Bien Habillé



Ne fust pas seulement parce qu'il a de bons vêtements, mais aussi parce qu'il se sert d'un bon goût et d'un bon jugement dans le choix d'un habillement. Vous le voyez aller chez

**S. A. POIRIER**  
POUR SES  
Habilllements,  
Chemises,  
Collets,  
Poignets, &c.,

Et il sait que c'est là qu'il peut trouver le PLUS BEL ASSORTIMENT, LES DERNIÈRES MODÈS, DES BAS PRIX et de la JUSTESSE.

UNE LIGNE COMPLETE DE Pardessus Raglan, Impermeables, Casques, Gants, Etc.

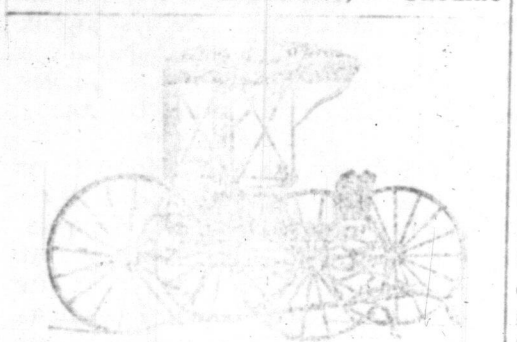
UNE LIGNE COMPLETE DE Marchandises Seches, tous les gouts et dessins récents. Voyez les Etoffes à Robes nouvelles, à bon marché.

UNE LIGNE COMPLETE DE Chaussures et Claques. Spécialité des Chaussures d'Enfants.

**GROCERIES**  
LE PLUS BEL ASSORTIMENT AUX PRIX LES PLUS RAISONNABLES.

N'oubliez pas d'entrer au magasin bon marché

**S. A. POIRIER,**  
Bloc Poirier, - Grand-rue, - Shédiac



**F. L. Thibodeau, Voiturier,**  
Shédiac, N. B.,

Manufacture voitures couvertes à un siège, voitures à deux sièges pour familles, voitures de travail. Peinture de première qualité; on n'emploie que les meilleurs matériaux et vernis anglais. Ferrage exécuté par un forgeron d'expérience. On exécute toutes sortes de réparations avec promptitude. Ayant plus de vingt-cinq ans d'expérience aux Etats-Unis et en cette province, nous croyons pouvoir donner les plus sûres garanties de satisfaction à ceux qui m'honoreraient de leur patronage. On prend en échange les produits de la ferme.

**Pompes Funèbres.**

**ames Mugridge, Shédiac, N. B.**  
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES.

A l'honneur d'annoncer qu'il met à la disposition du public, un joli corbillard, traîné par deux chevaux, ainsi qu'une grande variété de bières, cerueils, etc., de toute dimension et de tout modèle. Un joli Cercueil imitation de bois de rose, bien verni, pour \$12.

Aussi toutes espèces de montures, garnitures et doublures de cercueils au plus bas prix. On peut se rendre aux chars avec le corbillard en tout temps. PRIX MODERES.

**Lattes à Vendre**

Nous avons maintenant 100,000 Lattes de sciées, et notre moulin, situé sur le chemin de Sackville, à trois milles du village de l'Aboujagane, continuera à scier tout l'hiver. Nous pouvons remplir les plus grosses commandes et fournir la meilleure qualité de lattes.

Termes - Argent comptant.

**Joseph L. Black & Son, Ltd.**  
Sackville, N.B., 6 déc. 1903-24

**LE MONITEUR ACADIEN**  
Organisé des populations françaises des provinces maritimes  
Paraît le jeudi de chaque semaine  
Abonnement  
Un an, \$1.00; 6 mois, 50c. Payable d'avance  
On exige \$1.25 par an quand il n'est payé qu'à la fin de l'année

Annances  
Première insertion, 10c. par ligne  
Pour chaque insertion subséquente, 2c. par ligne  
Impressions de toute sorte exécutées à bref délai et à prix raisonnables

**FERD. ROBIDOUX,**  
Editeur-propriétaire,  
Shédiac, N.B.

**LE MONITEUR ACADIEN**  
SHÉDIAC, 3 MARS 1904

**AUX CORRESPONDANTS.**—Tout écrit ou communication destinée à paraître dans le Moniteur doit être accompagné du nom de celui qui l'envoie pour en attester l'authenticité. Nous ne publions rien, pas même les naissances, mariages ou décès, quand l'auteur néglige cette formalité essentielle. Qu'on veuille bien en prendre note et agir en conséquence.

Pas n'est besoin d'inviter nos lecteurs à lire attentivement la lettre pastorale de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Chatham sur le blasphème, cette plaie des générations présentes, que le savant prêtre stigmatise en termes si convaincants.

C'est aujourd'hui que notre parlement provincial entre en session annuelle. En conversation avec un journaliste, l'hon. M. LaBillette a exprimé l'opinion que la session serait courte, attendu que le gouvernement n'a pas de mesure importante ou compliquée à présenter.

Un journal américain qualifié de folie la notion que tous les enfants peuvent être élevés et instruits avec succès, sans punition corporelle. Bien des gens ont cette notion; mais les suites ne confirment pas la croyance de ses adeptes. Du temps de nos pères, l'enfant qui avait bravé un homme fait aurait été un phénomène pour ses camarades. Aujourd'hui on ne trouve pas facilement un garçonnet poli envers les hommes faits. Tout ordre et toute loi dépendent du fait si celui qui exerce l'autorité peut affirmer et faire respecter son autorité; et tous les hommes savent, quoiqu'ils ne soient pas tous prêts à l'admettre, que les commandements ne suffisent pas tous jours.

### Nommé juge

M. John L. Carleton, C. R., avocat de St Jean, a été vendredi dernier nommé juge de la cour de comté pour les comtés de Charlotte, Carleton, Victoria et Madawaska, en cette province.

Le nouveau juge est le fils de M. Wm. Carleton, du service des douanes, et est né à St Jean le 1er octobre 1861. Il fit ses études chez les Frères de la Doctrine Chrétienne, et étudia le droit au bureau de Weldon et McLean, puis à celui d'Allen et Chandler. Il fut admis à la pratique du droit en 1882. Arbitre en équité en 1886 et plus tard rapporteur de la cour suprême. S'est mêlé activement aux luttes politiques dans les intérêts du parti libéral. Candidat et défait aux élections provinciales générales en 1892. Aspira aux honneurs parlementaires à deux autres élections, mais ne fut pas mis en nomination. Jouit d'une belle réputation comme conférencier, et a écrit un drame: "Moins pécheur que ses adversaires," qui a remporté un grand succès. Epousa en 1886 Mlle Teresa G. Sharkey, fille de M. Pierre Sharkey. Nous joignons nos humbles félicitations à celles des nombreux amis du nouveau juge, qui saura, n'en doutons pas, faire honneur à la magistrature.

### Jadis et aujourd'hui

Lorsque le parti libéral était dans l'opposition, ses orateurs, ses journaux et ses cabaleurs dénonçaient avec véhémence l'existence d'une couple de chars palais dans lesquels voyageaient parfois les ministres du temps. C'était, disaient-ils, un abus criant auquel les électeurs, s'ils le faisaient, devaient mettre un terme immédiat. Les libéraux sont au pouvoir, et que voyons nous maintenant? Le nombre des chars palais à l'usage des ministres est quatre fois plus considérable, et vous n'êtes pas capable d'ouvrir un journal sans voir que tel ou tel ministre est parti en char palais pour tel endroit, accompagné de sa famille et de tels ou tels amis. Depuis qu'il est ministre, le démocrate M. Emmerson ne fait que de voyager d'une ville à l'autre, Moncton à St Jean ou Halifax, Halifax à Ottawa, Ottawa à St-Jean, dans l'un des plus luxueux de ces chars palais dont la vue seule provoque nos courroux il y a quelques années. M. Fiel-

ding lui aussi vient de faire, avec sa famille, une tournée dans les deux Etats Unis dans son char particulier; M. Mullock est au Mexique avec sa famille dans l'un des chars du gouvernement canadien, construit, meublé et approvisionné à même les deniers publics du Canada; et pour ne pas être en arrière de ses collègues, M. Sifton se promène également au Texas avec sa famille et quelques amis dans un des élégants wagons qu'il débauchait naguère avec autant de verve, et avec aussi autant d'hypocrisie—que M. Emmerson, M. Fielding, etc.

**Université du Collège Saint-Joseph**  
**Fête de Saint Joseph.**

Les membres de l'Académie Saint-Jean Baptiste sont à préparer leur grand de séance annuelle pour la Saint Joseph. Presque tous les jours on les voit, sous la direction du Révérend Père Mondou, C.S.C., pratiquer leur pièce, "Raphaël le Pèlerin." Si l'on en juge par leur ardeur au travail, et par la réputation déjà bien établie de quelques-uns de leurs acteurs, on peut s'attendre à un grand succès et l'on peut prédire que la séance de cette année ne sera aucunement inférieure à celles des années précédentes. Le Révérend Père Cormier, C. S. C., a promis son concours pour les derniers exercices et pour la mise en scène.

Vu que la Saint Joseph tombe un samedi, la séance aura lieu la veille, vendredi, 18 mars. Des arrangements seront faits pour avoir les mêmes commodités que l'an dernier sous le rapport des trains. Les billets seront bientôt en vente aux endroits ordinaires. Tous ceux qui ont l'intention d'assister à cette séance et de voir le Monument Lefebvre avec son admirable et incomparable système d'éclairage électrique, feront bien de prendre leurs précautions et d'acheter leurs billets d'avance. Autrement, ils ne trouveront pas de place. Ils doivent savoir que les billets sont généralement vendus d'avance, et qu'à en juger par les dernières années, il ne nous en restera pas un seul le 18 au matin. Qu'on se le dise donc, c'est pour le 18 mars!

Tout en préparant leur séance annuelle, nos jeunes académiciens trouvent en core le moyen de nous donner de temps en temps des soirées de famille. Ainsi, vers le milieu du mois, nous avions le plaisir d'assister à une joute littéraire des plus intéressantes entre MM. Alfred E. Gaudet et Nazaire Poirier. Monsieur Gaudet avait à défendre la proposition suivante: "Le jeu de Rugby, tel que joué dans les Provinces Maritimes, mérite d'être encouragé dans nos collèges." Il présenta un bon travail et sut intéresser ses auditeurs par son débit et sa manière de présenter ses arguments. Mais il avait affaire à un rude luttteur, qui amena des arguments presque irréfutables. Après une lutte animée, la palme fut accordée à Monsieur Poirier. MM. Lang et McCarthy nous fournirent deux déclamations anglaises qui furent bien goûtées.

Le 28 février, la société bilingue Le-fèvre donnait aussi une séance dont voici le programme:

- 1 Morceau de musique Fanfare
- 2 Discours anglais "Louis Pasteur"
- 3 Discours français "Joseph How"
- 4 Morceau de musique Fanfare
- 5 Discours anglais "New Brunswick 1818"
- 6 Discours français "Port Royal"
- 7 Chœur "Le Billet de logement"
- 8 Déclamation anglaise "Exile of the Acadians" Alphée Babineau Ave Maris Stella

Le Révérend Père Supérieur félicita tous ceux qui avaient pris part à la soirée et les assura que tous s'étaient bien acquittés de leur tâche. "Sans doute, leur dit-il, quelques uns ont brillé plus que les autres, mais vous avez tous bien fait." Monsieur Bourbeau, surtout, mérite une mention spéciale. Il a surpris tout le monde par la facilité avec laquelle il manie la langue de Shakespeare. Du commencement jusqu'à la fin de son discours, il sut exciter l'attention de ses auditeurs en les intéressant et en les instruisant. Il nous fit bien voir les grands travaux de Louis Pasteur et montra le travail persévérant de ce savant, comme la raison de ses succès. Il sut faire apprécier les services rendus au monde par ce grand homme, le plus grand peut-être qu'ait produit le 19e siècle.

Nous ne pouvons passer sous silence le chœur si bien exécuté par les quatre

artistes de la société bilingue. Ce chœur marque une innovation dans nos séances, innovation qui semble bien appréciée, si l'on en juge par les applaudissements de tout l'auditoire. Ces messieurs durent répéter une partie de leur chœur afin de répondre aux appels réitérés des auditeurs. E-pérons que nous aurons encore le plaisir de les entendre, et que d'autres imiteront leur bon exemple. Il n'y a rien comme les chansons pour égayer nos soirées de famille, surtout nos bonnes vieilles chansons, qui contiennent tant de sel et de gaieté.

**Les Paroissiens de Bouctouche et leur nouveau curé**

A la nouvelle que le Rév Jean Hébert venait d'être nommé Grand-Vicaire du diocèse de St-Jean, les paroissiens de Bouctouche se sont organisés pour présenter une adresse à leur nouveau curé qui compte déjà ici autant d'amis que de paroissiens. Il faut dire, à la louange du Père Hébert, qu'il est un homme systématique qui, sans faveur ni crainte, travaille à la vigne du Seigneur, selon l'esprit de l'Eglise et ensuite aide au relèvement du peuple acadien par tous les moyens légitimes. Ses Supérieurs reconnaissant en lui le serviteur fidèle et vigilant, viennent de le nommer Grand-Vicaire ainsi qu'annoncé dans le Moniteur du 18 courant. Toute l'Acadie participe à l'honneur qui vient d'être fait au curé de Bouctouche, qui saura suivre les traces de ses prédécesseurs et remplir les devoirs de sa lourde charge avec le même esprit d'ordre et de justice qui a caractérisé jusqu'aujourd'hui sa carrière de prêtre.

Immédiatement après la messe, le Dr D. V. Landry s'avança à la balustrade y rencontrer le Père Hébert qui s'y était rendu pour faire le sermon et au nom de la paroisse lut l'adresse suivante:

**ADRESSE**  
AU TRÈS RÉVÉREND JEAN HÉBERT, Grand-Vicaire du Diocèse de St-Jean et curé de Bouctouche, N. B.

Bien Cher et Très Révérend Monsieur, C'est des événements extraordinaires dans la vie d'une paroisse, comme dans celle d'une famille, qui invitent à des démonstrations spéciales, et particulièrement, comme marque de joie et de bonheur. Ayant appris que notre bon et vénéré curé venait d'être élevé à la position d'honneur et de responsabilité de Grand-Vicaire du diocèse de St-Jean, nous n'avons pas pu laisser passer cette occasion sans donner libre cours à nos sentiments de respect et d'affection. En vous rappelant que votre prédécesseur à la cure de Bouctouche avait lui aussi occupé la même place que vous honorez aujourd'hui, nous croyons de notre devoir de remercier publiquement le Chef Ecclesiastique du Diocèse, pour qui réjaillit non seulement sur vous, mais encore sur notre paroisse et sur la nationalité à laquelle vous appartenez. Les paroissiens de Bouctouche se sentent doublement heureux d'être dirigés par des curés qui, par leur piété, leur zèle et leurs qualités administratives, méritent d'occuper les positions les plus élevées.

Vous avez passé rapidement du palais épiscopal au vicariat du Cap-Pelé pour bientôt être appelé à diriger la paroisse de St-Paul. Pendant les vingt années que vous avez passées à la desserte de cette paroisse, vous avez été un sujet de satisfaction pour vos Supérieurs, d'édification pour vos paroissiens, et d'orgueil pour vos nombreux amis. Un seul mot nous rappelle à la fois la grandeur de votre œuvre, et le grand rôle que vous jouez dans la vie de la paroisse. Vous êtes devenu le centre de la paroisse, le centre de la vie sociale, le centre de la vie intellectuelle, le centre de la vie spirituelle. Vous êtes devenu le centre de la vie de la paroisse, le centre de la vie sociale, le centre de la vie intellectuelle, le centre de la vie spirituelle.

Bien que quelques mois seulement se soient écoulés depuis votre arrivée au milieu de nous, nous avons déjà appris à vous admirer et à vous aimer. Quand, l'an dernier, vous êtes venu de changer de paroisse, le cœur à un vous s'agissait de douleur à la pensée de la séparation de votre curé. Vous êtes arrivé dans cette paroisse précédé d'une réputation enviable; nous n'avons pas été déçus dans notre attente; nous n'avons pas de nous pour continuer à peu près les mêmes œuvres; puissiez-vous nous trouver aussi dociles que vos anciens paroissiens.

Nous ne pouvons terminer cette adresse sans dire un mot à l'intention de votre vénérable mère, qui coule sous votre toit bini de si heureux jours. Elle qui a vu son fils grandir en âge et en vertus, doit certainement sentir son cœur maternel tressaillir de joie et d'allégresse en le voyant aujourd'hui élevé à la haute dignité de Grand-Vicaire. Elle doit bien prier le bon Dieu de le conserver pendant longtemps à ses soins et à son amour. Nous ne pouvons mieux faire, croyons-nous, que de nous joindre à elle et tous ensemble demander à Dieu, Puisse-t-il vous conserver de longues années à notre affection et à notre amour commun.

**UN PAROISSIEN.**  
Bouctouche, N.B., 29 février 1904.

## Lettre Pastorale de Mgr Barry SUR LE BLASPHEME

THOMAS-FRANÇOIS, par la grâce de Dieu et la faveur du Siège Apostolique, Evêque de Chatham.

Au Clergé, aux Communautés Religieuses et aux Fidèles du Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Nos Très Chers Frères,

Le premier commandement de Dieu nous oblige à l'adorer par la prière, publique et privée, surtout par nos pensées et par les affections de notre cœur. Le second nous défend de profaner son saint nom par nos paroles, non seulement son nom, mais encore tout ce qui se rapporte à la majesté du Très-Haut. "Tu ne prendras pas en vain le nom du Seigneur ton Dieu" (Exode, 20, 2). Malgré ce précepte concis si strictement imposé par un Dieu tout-puissant à toutes ses créatures dès le commencement, et si souvent répété dans l'écriture sainte, il n'est pas à l'heure présente de mal plus commun parmi les hommes—jeunes et vieux—que la détestable habitude de profaner le nom de Dieu par les juréments et le blasphème. Nous le trouvons dans toutes les classes, chez le riche aussi bien que chez les pauvres, les savants et les ignorants. Pas plus que l'artisan, l'homme de profession n'hésite à attirer sur soi et ses travaux, par ses mauvaises paroles, la malédiction du ciel. Comment les hommes peuvent-ils espérer que leurs œuvres prospèrent et leur rapportement profit? "Et il aime la malédiction," dit le psalmiste, "et il sera maudit; et il n'aura point les bénédictions, et elles s'éloigneront de lui" (Ps. 108, 18).

Dans nos rues, dans nos ateliers et dans nos fabriques, dans nos chantiers et dans nos moulins, dans nos champs et dans les bateaux de nos rivières, même, hélas! parmi nos enfants d'école, le nom de notre Grand Dieu est continuellement profané de la manière la plus révoltante. Et encore si cette abomination n'était connue que de ceux qui sont avancés en âge! Mais hélas! il n'en est pas ainsi, car un grand nombre de nos jeunes gens et de nos petits garçons semblent incapables de prononcer une parole sans y ajouter un serment, un jurément. Et ce qui est encore plus horrible, c'est que les jeunes apprennent souvent ce vice abominable à l'exemple de parents ou de maîtres insoucients et méchants.

C'est le devoir de toute créature et surtout de tout chrétien d'honorer et respecter le nom de son Créateur, d'aimer et glorifier le nom de son miséricordieux Sauveur. Il est non-seulement obligé de le faire lui-même, mais encore de voir à ce que tous ceux qui sont sous sa charge ne déshonorent point le nom de Dieu. Ne nous est-il pas enseigné à tous de prier ainsi: "Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié." Elle est donc coupable la conduite des parents, des maîtres et des patrons qui, au lieu de corriger et de donner le bon exemple à leurs enfants et à leurs subordonnés, leur apprennent, au contraire, par leurs paroles impies et leurs mauvais discours, à outrager ce nom auguste "qui est au-dessus de tous les noms" et au son duquel tout genou fléchit entre toutes les choses du ciel, de la terre et des entrailles de la terre" (Philippe, 2, 10). C'est notre devoir, Nos Très Chers Frères, de vous rappeler l'énormité du péché de blasphème, et les terribles conséquences qui en découlent. L'Ancien Testament nous dit en plusieurs endroits et dans les termes les plus clairs les sévères châtiements infligés à ceux qui profanaient le nom de Dieu parmi les élus d'Israël. Au livre du Lévitique, nous lisons que le blasphémateur devait être conduit au dehors du camp pour y être lapidé à mort par tout le peuple. "Et quand il eût été lapidé, le nom et qu'il l'eût maudit, il fut amené devant Moïse. Et ils le mirent en prison jusqu'à ce que le Seigneur leur eût commandé d'en faire. Et le Seigneur, parlant à Moïse, lui dit: "Sortez le blasphémateur du camp, et que ceux qui l'ont entendu lui mettent la main sur la tête; et que tout le peuple le lapide. Et tu diras aux enfants d'Israël: L'homme qui maudit son Dieu portera son péché. Et que celui qui blasphème le nom de Seigneur meure: Toute la multitude le lapidera, qu'il soit du lieu ou étranger. Celui qui blasphème le nom de Dieu, qu'il meure" (Lévitique, 24, 11-16). Pouvons-nous croire un moment que Dieu n'est pas aussi jaloux aujourd'hui de l'honneur dû à son nom qu'il l'était du temps des Juifs? Le nom de Dieu, notre miséricordieux Rédempteur, ne mérite-t-il pas autant de respect que celui de Jéhovah? Si le blasphème n'est pas lapidé à mort de nos jours comme l'étaient les Juifs, ce n'est pas que

son péché soit sericorde de l'ation et des sou pour la rédem grande.

Toutefois, devons pas mence divine, nous assure blasphème qui "En vérité je seront remis la même les blas root blasphem blasphemé cor ra jamais il sera coup. (St Marc, 3, 2) fait l'esclave d maudire et d roles de la sa pour son salut? Seigneur, qui voir et à par minel, qui a ses crimes s blancs comme rouges comme aussi blancs que affirme solenn certains don donnera pas et toujours. Est sericordeux e une limite à sa quand il s'agit lier? Non, m le blasphemate péché qu'il r que dès lors il nence finale e perversité.

Saint Bernar est un péché aux reproches Saint Esprit p bons, les démo du blasphemate re que le blasph ché grave, à n dans un mou flexion. Tous gers, dit Saint de celui-ci, ca sent Dieu ind blasphemate est

Très Haute blasphemate, "Ne dois tu i ciel tombe sur to oses porter. Paissant? La t pour l'englouti homme, tu n main d'un Die le vieil évêq carpe, qui éta Jean l'Evang esprit d'amou le point de m être brisé, c pro consul l grand âge et à le génie de Ch phème le Chri vèque refusa quatre vingt fait de mal; Comment pou Roi et non S

Le blasphem l'ordonne sécu l'autorité sécu les lèvres du ment imposé à mit un terme yaume. D'ap page, les J dans l'armée étaient chassé gletterre, "le b contiennent a sibles, d'après des ou d'em châtiement cor me autorité être d'un d jurons" profa quelque sorte statuts anglai matelot ou ments profa lla d'amende dessous du d chelins; et périeur, cinq vres de la par fense, le do subséquente, (Blackstone, de la Puissa propre provi sont suffisan sévères sur le regrettable, i semblait si g ou si peu mettre en vig de vigilance chrétien pour du Seigneur strictement trats civils,